



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2020, à 20 heures

Le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills siège en séance ordinaire ce 4 mai 2020, à 20 heures par voie de visioconférence. Sont présents à cette visioconférence : Mme Michelle Pageau, MM, Roger Gosselin, Michel Breton, Richard Dubois, James Allan et Carl Dubois, formant quorum sous la présidence de M. Paul Vachon, maire.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par voie de visioconférence: Mme Claudette Perreault, directrice générale / secrétaire-trésorière.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et de la directrice générale que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Michelle Pageau, appuyé par M. Michel Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents : «Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale puissent y participer par visioconférence.

2020-066

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance à 20 h 02 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 6 avril 2020;
3. Adoption des comptes du mois;
4. Correspondance;
5. Compte-rendu des dossiers actifs de la MRC des Appalaches;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)**

6. Dépôt et présentation des états financiers de la municipalité pour l'année 2019;
7. Dépôt du rapport semestriel de l'état des revenus et des dépenses;
8. Nomination d'un(e) maire(esse) suppléant(e);
9. Redevances éoliennes 2019;
10. Demande à Hydro-Québec;
11. Renouvellement d'adhésion au Carrefour action municipale et famille 2019-2020;
12. Demande de soutien financier pour la 4^e édition de la route des vergers en fête;
13. Assurances pour le 400 rue Lowry;

TRANSPORTS

14. Achat d'abat-poussière;
15. Balayage des rues 2020;
16. Fauchage et débroussaillage;

HYGIÈNE DU MILIEU

17. Cueillette des grosses ordures;

AMÉNAGEMENT, URBANISME & ZONAGE

18. Nomination Inspecteur en bâtiment et en environnement;
19. Nomination Conciliateur-arbitre;

PÉRIODE DE QUESTIONS

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

20. Levée de la séance.

2020-067 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

2020-068 ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2019

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dites minutes soient acceptées et signées.

2020-069 COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	10 314,06
C0007865	François Fontaine	1 248,30
C0007866	CNESST	556,53



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

C0007867	Serge Bolduc	390,91
C0007868	Francis Lachance	2 500,00
C0007869	Visa Desjardins RDS	22,99
C0007870	Petite caisse	139,25
C0007871	Régie Intermunicipale de la région Thetford	866,11
C0007872	Raymond Chabot Grant Thornton	4 024,13
C0007873	XEROX CANADA LTEE	674,43
C0007874	Fonds d'information sur le territoire	12,00
C0007875	Mun. Saint-Jacques-de-Leeds 25% incendie	14 865,00
C0007876	Imprimerie Gingras et fils	126,48
C0007877	SDE région de Thetford	77,82
C0007878	Énergies Sonic Inc.	206,87
C0007879	Solutia Telecom	19,53
C0007880	Paquet et Fils	105,07
C0007881	Bell Mobilité Inc.	127,74
C0007882	Guerra Ledys	280,00
C0007885	Agence du revenu du Canada DAS	904,50
C0007886	Ministère du revenu DAS	2 241,41
C0007887	Ecce Terra, arpenteurs-géomètres, SENCRL	4 950,00
C0007888	Caisse Desjardins région de Thetford	359,12
C0007889	Industrielle Alliance	261,12
P2000021	Groupe Panican (Route des vergers)	339,18
P2000022	Service Sanitaires Denis Fortier	4 868,59
P2000023	9039-4255 Québec inc. Beaucesansfil	68,93
P2000024	Numérique Technologies	393,39
P2000025	Vivaco groupe coopératif (S-Sol loisirs)	828,07
P200002	Canac (S-Sol loisirs)	336,28
L2000008	Hydro Québec	383,02
L2000009	Bell Canada	421,89
	TOTAL	52 912,72

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.
Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

COMPTE-RENDU DES DOSSIERS ACTIFS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DES APPALACHES

Monsieur Carl Dubois donne un compte-rendu des dossiers actifs du conseil des maires de la MRC des Appalaches.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2020-070

DÉPÔT ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ANNÉE 2019

Dépôt, par la directrice générale et secrétaire-trésorière, du rapport financier au 31 décembre 2019 et du rapport du vérificateur externe exigés en vertu de l'article 176.1 du code municipal.



Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)

Ces états financiers nous montrent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 200 552 \$.

Tous les membres du conseil ont préalablement reçu et pris connaissance des documents s'y rapportant lors de la visioconférence spécialement organisée à cet effet avec la représentante de la susdite firme de vérificateurs.

Il est proposé par M. Roger Gosselin et appuyé par M. Michel Breton et résolu d'adopter, tel que déposé par la firme de vérificateurs Raymond Chabot Grant Thornton, le rapport du vérificateur ainsi que les états financiers vérifiés de l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2019.

2020-071 DÉPÔT DU RAPPORT SEMESTRIEL DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

La directrice générale dépose l'état des revenus et des dépenses de la municipalité pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2020 ainsi que l'état comparatif de l'année précédente, conformément à l'article 176.4 du *Code municipal*.

2020-072 NOMINATION D'UN(E) MAIRE(SSE) SUPPLÉANT(E)

Il est proposé par M. Richard Dubois et appuyé par M. Michel Breton et résolu que Mme Michelle Pageau, soit nommée mairesse suppléante du 5 mai 2020 au 31 août 2020 et qu'elle puisse agir en tant que signataire du compte bancaire de la municipalité, et ce, seulement quand le maire sera dans l'impossibilité d'agir soit en cas de maladie grave ou de vacances prolongées.

2020-073 REDEVANCES ÉOLIENNES 2019

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills a adopté le règlement numéro 487 concernant les redevances éoliennes et qui indique à l'article 4 : que La Municipalité de Kinnear's Mills peut attribuer annuellement à ses citoyens, à même les fonds perçus à titre de redevances éoliennes, une aide financière individuelle attribuée à un taux fixe selon la valeur de l'immeuble moins les crédits accordés par le MAPAQ et/ou tout crédit accordé par la municipalité.

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills a reçu un montant de 291 970 \$ pour l'année 2019;

Il est proposé par M. Richard Dubois et appuyé par M. Michel Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre aux citoyens, un montant d'environ 80 875 \$ représentant 27,70 % des redevances éoliennes touchées pour l'année 2019. Ce montant représente également 10% du compte de taxes.

2020-074 DEMANDE À HYDRO-QUÉBEC

ATTENDU QUE depuis plusieurs années, il y a souvent des manques d'électricité dans le secteur du 4^e au 3^e Rang et celui du chemin des Érables à la route Coxon de la municipalité de Kinnear's Mills;

ATTENDU QUE les pannes sont fréquentes et de durée beaucoup plus prolongées qu'ailleurs;



Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

ATTENDU QUE plusieurs citoyens sont vulnérables;

ATTENDU QUE les lignes électriques d'Hydro-Québec ne sont pas bien dégagées;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par M. Carl Dubois

ET résolu à l'unanimité des conseillers de demander à d'Hydro-Québec d'entretenir et de modifier leur ligne électrique dans le secteur du 3^e Rang et de la route Coxon de la municipalité de Kinnear's Mills et de procéder le plus rapidement possible à ces travaux.

ADOPTÉE

**2020-075 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION AU CARREFOUR ACTION
MUNICIPALE ET FAMILLE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adhérer au Carrefour action municipale et famille et de payer la cotisation annuelle 2020-2021 au coût de 89,68 \$ taxes incluses.

**2020-076 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LE NOUVEL ÉVÉNEMENT LA
ROUTE DES VERGERS EN FÊTE**

Sujet reporté à une séance subséquente.

2020-077 ASSURANCES POUR LE 400 RUE LOWRY

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de supprimer l'emplacement du 400, rue Lowry dans notre dossier d'assurances de la municipalité.

TRANSPORTS

2020-078 ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE 2020

La municipalité ayant reçu les soumissions suivantes :

Somavrac : Chlorure de calcium 83-87% 640 \$ / ballot (1 transport inclus);

Somavrac : Chlorure de calcium 83-87% 665 \$ / ballot (2 transport inclus);

Sel Warwick : Calcium flocon 80-87% 600 \$ / ballot (1 transport inclus);

Sel Warwick : Calcium flocon 80-87% 625 \$ / ballot (2 transport inclus);

Somavrac c.c. et A. Roy Transport : chlorure de calcium liquide 35% : 0.352 \$ /litre.

(Les taxes en sus).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Roger Gosselin et appuyé par M. Richard Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers que l'achat soit fait auprès de Transport Adrien Roy et Filles Inc. pour une dépense maximale de 23 000 \$.



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)**

2020-079 BALAYAGE DES RUES 2020

Proposé par M. Carl Dubois appuyé par Mme Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers que le contrat pour le balayage des rues 2020 soit confié à Les transports Maggy Beaudet au tarif horaire de 115 \$/h plus transport de 125 \$ plus taxes.

2020-080 FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE DES BORDS DE CHEMINS MUNICIPAUX

Proposé par M. Richard Dubois appuyé par M. James Allan et résolu à l'unanimité des conseillers que le contrat de fauchage et de débroussaillage des bords de chemins municipaux soit confié à Débroussaillage Adam Vachon au tarif horaire de 85 \$/h pour le système déportée et de 95 \$/h pour le mat hydraulique (boom) plus taxes.

HYGIÈNE DU MILIEU

2020-081 CUEILLETTE DES GROSSES ORDURES

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une dépense pour la cueillette des grosses ordures qui seront déchargées dans un centre de tri au coût de 103,42 \$ plus taxes, la tonne métrique. La cueillette aura lieu le 15 mai prochain par Services sanitaires Denis Fortier.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

2020-082 NOMINATION INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

Attendu que chaque municipalité doit nommer, par résolution, une personne chargée de l'application de la réglementation d'urbanisme en vertu de la Loi;

Attendu l'entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement avec la MRC des Appalaches;

Attendu que cette personne peut, en plus de l'émission des permis et certificats, émettre des avis d'infraction, mettre en demeure les contrevenants et donner des constats d'infractions;

Attendu que l'inspecteur nommé peut également être chargé de l'application des règlements ci-dessous :

1. Règlement de zonage;
2. Règlement de lotissement;
3. Règlement de construction;
4. Règlement relatif à certaines conditions d'émission du permis de construction;
5. Règlement sur les dérogations mineures;
6. Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIA);
7. Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE);
8. Règlement sur les permis et certificats;
9. Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées;
10. Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection;

11. Règlement pour cause d'insalubrité (art. 57 et 58, Loi sur les compétences municipales);
12. Règlement sur les nuisances (art. 59 à 61, Loi sur les compétences municipales);
13. Règlements de contrôle intérimaire de la MRC des Appalaches;
14. Tout autre loi ou règlement pouvant s'appliquer.

En conséquence, il est proposé par Mme Michelle Pageau;

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de nommer David Mercier à titre d'inspecteur en bâtiment et environnement pour l'émission des permis et certificats en vertu des règlements applicables sur notre territoire.

M. David Mercier aura également la tâche d'appliquer tous les règlements ci-haut mentionnés.

Le mandat de M. David Mercier permet également la surveillance et le contrôle du territoire pouvant conduire à l'émission de tous avis et constats d'infraction, de mise en demeure à tous les contrevenants ou ordre de cesser tout usage, constructions, ouvrages ou travaux dérogeant à la réglementation.

Adoptée

2020-083

NOMINATION CONCILIATEUR-ARBITRE

Attendu que l'article 35 de la Loi sur les compétences municipales indique que chaque municipalité doit désigner une personne, le conciliateur-arbitre, pour tenter de régler les mécontentements visés à l'article 36 et que cette désignation doit prévoir la rémunération et les frais admissibles de cette personne;

Attendu que le conciliateur-arbitre peut intervenir à titre de personne désignée aux mécontentements concernant les conflits pour les clôtures et fossés mitoyens, les fossés de drainage et les découverts;

Attendu l'entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement avec la MRC des Appalaches;

En conséquence, il est proposé par M. Carl Dubois;

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de nommer M. David Mercier à titre de conciliateur-arbitre en vertu de la Loi sur les compétences municipales.

Cette personne aura la tâche d'appliquer les dispositions de la Loi sur les compétences municipales à titre de personne désignée aux mécontentements concernant les conflits pour les clôtures et fossés mitoyens, les fossés de drainage et les découverts en vertu de cette Loi.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune période de questions compte-tenu de la COVID-19 – visioconférence avec les membres du conseil municipal.

DIVERS

Il a été question de l'état des routes de la municipalité, surtout le 3^e Rang.



Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)

2020-084 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 50.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Paul Vachon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon
Maire

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de Kinnear's Mills dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault
Directrice générale / secrétaire-trésorière